TOURNOI NATIONAL
DU PAYS COMPIEGNOIS TT

« Trophée Philippe Drucker »

16 et 17 Mai 2026
RÈGLEMENT

Article 1 : L'association "PAYS COMPIEGNOIS TT" organise les **16/05/2026 et 17/05/2026** son **tournoi homologué**, sous le **n°xxxx/2026-B**, à la Halle des Sports, rue des Martyrs, à Venette (60280), sous la responsabilité du juge-arbitre M. **Florian BUNEL (JA3)**, assisté de **M. SAIM Miliani (JA2)**.

Article 2 : Le tournoi est ouvert à tous les **licenciés compétition de la FFTT**, dont la licence est validée au moment de l'inscription, et mentionne un certificat médical présenté (à défaut celui-ci sera demandé par le juge-arbitre). **Il sera pris en compte le dernier classement officiel diffusé** (Phase 2).

Article 3 : La compétition se déroulera sur **20 tables** homologuées (Cornilleau 540&640), avec des balles plastiques blanches (Gewo 3*) fournies par le club.
Par ailleurs, short et tee-shirt blancs seront interdits. Le joueur qui persistera à ne pas vouloir changer de tenue sera exclu et déclaré perdant.

Article 4 : Le tournoi comporte **13 tableaux** (voir page 2 le détail des horaires et récompenses). Chaque participant peut s'inscrire à un **maximum 2 tableaux par jour** (un tableau supplémentaire ne sera possible en cas de place libre que si le joueur est éliminé de ses deux premiers tableaux).
Les droits d'inscription sont fixés à **8€ par tableau si inscription à l'avance, 9€ par tableau sur place**., sauf le **tableau F dont les droits d'inscription sont fixés à 10€**. Chaque tableau est **limité à 48 joueurs**.
Les inscriptions seront closes la veille du tournoi à 14h00, heure à laquelle seront effectués la constitution des poules et les tirages au sort des différents tableaux.

Article 5 : **Les inscriptions et règlements devront s'effectuer uniquement sur HELLOASSO** :

https://bit.ly/4ty0oXQ

Aucun remboursement ne pourra être demandé après le 10/05/2026, sauf sur présentation d'un certificat médical auprès de l'organisateur.
Si le nombre d'inscrits est atteint dans un tableau, alors l'inscription en liste d'attente devra être demandée par email, puis confirmée par un règlement sur HELLOASSO.

Article 6 : Si le **nombre d'inscrits dans un tableau est inférieur à la moitié** de sa capacité maximale, les dotations du tableau seront alors divisées par deux.
Le juge arbitre se réserve le droit d'annuler un tableau en raison du faible nombre d'inscriptions (moins de 24 inscriptions, sauf tableau M moins de 12 inscriptions).
Les joueurs et joueuses inscrits au(x) tableau(x) annulé(s) seront informés par l'organisateur, et remboursés.

Article 7 : Le **pointage sera clos 30 minutes avant l'horaire de début** de chaque tableau. Le scratch sera prononcé 15 minutes après l'appel du joueur.
En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs sur la première partie non jouée, et le joueur perdra les points classement qu'il aurait dû perdre s'il avait participé et perdu cette partie.

Article 8 : Pour chaque tableau, des **poules de 3** seront organisées **(ou de 2 si le nombre de joueurs total n'est pas atteint)**, avec **2 joueurs qualifiés** par poule. La compétition se déroulera ensuite par **élimination directe**. Toutes les parties se jouent **au meilleur des 5 manches**.

Article 9 : Les organisateurs ont fixé les dotations pour un total de **2855 €** (voir le détail ci-dessous), qui pourront être modifiées selon le nombre de participants de chaque tableau.

		Fin du pointage	Début du tableau	Dotation vainqueur	Dotation finaliste	Dotation ½ finaliste
Samedi 16 mai 2026	A : moins de 800	8h00	8h30	50 €	25 €	10 €
	B : moins de 1700	9h15	9h45	110 €	55 €	30 €
	C : moins de 1100	10h30	11h00	70 €	35 €	20 €
	D : moins de 2000	11h45	12h15	130 €	65 €	30 €
	E : moins de 1400	13h00	13h30	90 €	45 €	20 €
	F : Open	14h15	14h45	300 €	150 €	70 €

		Fin du pointage	Début du tableau	Dotation vainqueur	Dotation finaliste	Dotation ½ finaliste
Dimanche 17 mai 2026	G : moins de 700	8h00	8h30	40 €	20 €	10 €
	H : moins de 1600	9h15	9h45	100 €	50 €	20 €
	I : moins de 1000	10h30	11h00	60 €	30 €	10 €
	J : moins de 1900	11h45	12h15	120 €	60 €	30 €
	K : moins de 1300	13h00	13h30	80 €	40 €	20 €
	L : moins de 2200	14h15	14h45	250 €	125 €	60 €
	M : Open Dames	15h00	15h30	50 €	25 €	10 €

Article 10 : Il n'y aura pas d'interruption lors du tournoi. Une buvette avec restauration rapide se tiendra dans l'enceinte du gymnase pendant toute la durée de la compétition.

Article 11 : Une tenue et un esprit sportif seront de rigueur. Dans le cas contraire, les organisateurs, en accord avec le juge-arbitre, se réservent le droit d'exclure tout joueur du tournoi.

Article 12 : Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de perte, de vol ou d'accident pouvant intervenir lors de ce tournoi.
En cas de détérioration de matériel, les frais de réparation seront supportés par le ou les auteurs.

Article 13 : En s'inscrivant à ce tournoi, les participants ou leurs représentants légaux s'engagent à respecter ce présent règlement, et autorisent les organisateurs à diffuser des photos et des vidéos individuelles ou collectives prises lors de la compétition, sauf si ces joueurs ou représentants légaux en expriment leur refus manuscrit avant le début du tournoi.

Article 14 : Les organisateurs, en accord avec le juge-arbitre, pourront apporter au présent règlement toutes les modifications jugées utiles et nécessaires au bon déroulement du tournoi. Les décisions du juge-arbitre, en application avec les règlements de la FFTT, seront sans appel.